Zeitschrift: L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages

Band: 2 (1908)

Heft: 5-6

Rubrik: Au dehors

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

frir la femme. Sortez des rangs, combattez pour elle et avec elle.

Sur les places publiques, dans la rue, défendez-la contre les moqueurs. Proclamez son égalité devant l'homme. Vous êtes le sexe fort? Employez votre force à la soutenir, à la protéger, elle vous en sera si reconnaissante!

Son sourire, ses yeux, tout vous le dira.

Une ouvrière.

AU DEHORS

Aux femmes et enfants de messieurs *Jäger, Honegger, Gysin, Ostertag, Ursprung, Schmid !*

Une nouvelle de la *Gazette de Francfort :*

Vient d'arriver à Berlin un groupe de victimes des derniers pogromes russes. Dix garçons et sept fillettes âgées de trois à onze ans; un seul garçon a seize ans.

Il viennent directement d'Odessa. Deux dames russes conduisaient la petite caravane. Ces enfants n'ont plus de parents. Ou bien père et mère ont été tués dans les massacres, ou bien ils n'avaient plus que l'un d'eux, père ou mère, et ce dernier soutien leur a été arraché par les bandits gouvernementaux. La mère d'une jeune fille vit encore, il est vrai, mais elle est devenue folle par suite de la terreur qui s'est emparée d'elle lors du pogrome.

Et c'est pour venger la mort d'un initiateur et exécuteur de pareilles atrocités que le tribunal fédéral suisse a livré le jeune Russe Wassilief à ses bourreaux.

M. Caroll, le juge de sang, du département de *Patterson* (Etats-Unis), étouffa par un décret la voix du peuple : *La Questione sociale*, si désagréable à tous ceux qui craignent la vérité, fut supprimée.

Alors la sœur du rédacteur, *Mary Caminisa*, et sa camarade *Giuseppina Carrosive*, assaillirent le monstre pour en tirer une vengeance. Mais celui-ci, n'ayant pas la conscience tranquille, s'était armé et entouré de gardes. Les deux femmes courageuses furent arrêtées et condamnées par le juge même à de longues peines de réclusion.

Viol d'une mourante. Dans la contrée d'Ostrau, un prêtre jésuite fut appelé auprès d'une jeune fille pour qu'il la « pourvoie ».

Il va sans dire que durant la confession les parents de la mourante s'éloignèrent de la chambre. Mais la confession leur paraissant un peu longue, ils regardèrent dans la chambre et aperçurent le crime horrible du monstre : il avait violé la mourante.

Il s'en suivit une campagne acharnée dans les journaux et maintenant nous apprenons que le frère prieur (ou supérieur) des jésuites, Dr Sieprawski, contre lequel une plainte a été portée pour ce crime abominable, vient de s'enfuir en Amérique.

Il est permis de dire que les autorités ont facilité sa fuite; car elles seraient parvenues infailliblement à mettre en lieu sûr toute autre personne accusée d'un pareil méfait.

Mais les autorités les plus atroce savent retrouver un peu d'indulgence lorsqu'il s'agit d'un homme « bien pensant ».

La chaise des prostituées à l'Eglise. Dans l'église d'un pieux village du grand-duché de Wurtemberg il se trouve une chaise spéciale sur laquelle doit prendre place toute fille-mère.

Un beau dimanche, le pasteur tonna du haut de la chaire que parmi les vierges se trouvait une jeune fille dont la place était sur la chaise des prostituées.

Les jeunes filles rougissaient, les jeunes gens faisaient des gorges chaudes; mais personne ne savait à qui le pasteur s'était adressé.

Quelques jours plus tard, le pasteur, sévère, fit venir chez lui une jeune fille du village :

— Toi, Marie, tu as pourtant fait fausse-couche! pourquoi ne t'assieds tu pas à la place qui te revient?

La jeune fille protesta de son innocence, mais monsieur le pasteur prétendit le savoir mieux qu'elle, et ce n'est qu'après l'expertise formelle d'un médecin reparquable qu'il se décida, devant les tribunaux, à s'excuser auprès de la jeune fille et à payer tous les frais.

Pendant quinze jours, une copie de ce jugement fut exposée publiquement sur la planche noire de l'Eglise.

La jeune fille a eu la chance de pouvoir prouver le mensonge de l'atroce calomniateur.

Mais supposons qu'elle n'aît pu le prouver, admettons que vraiment elle ait fait fausse-couche : est-ce qu'elle n'en aurait pas subi les douleurs elle-même?

Nous autres femmes, ne payons nous pas encore assez cher les quelques joies de notre vie? Faut-il encore la justice civile, voire même la justice ecclésiastique pour nous faire souffrir supplémentairement et nous punir?

Extrait d'une lettre africaine, écrite à *Kinshassa* (à l'intérieur du Congo belge) :

« Je constate que pour mettre tout le monde d'accord, il suffit de parler des *missions*.

Certes, les uns attribuent aux religieux des mobiles d'intérêts, sinon pour eux, du moins pour leur communauté; tandis que d'autres estiment qu'il n'ont d'autre but que de gagner des âmes.

Mais où l'on est unanime, c'est pour dire que, par exemple, les jésuites de Kisantu, dans la région des cataractes, se rendent impopulaires auprès des indigènes, en *volant des enfants*, pour en faire des chrétiens, des hommes à eux, qu'ils envoient ensuite dans leurs fermes-chapelles.

Quelqu'un nous racontait, à ce propos, l'extraordinaire histoire d'un substitut faisant une expédition dans des villages, avec des soldats de la force publique, pour ramasser des orphelins ou enfants abandonnés destinés aux missions, et n'hésitant pas à faire tirer sur ceux qui résistaient. Les fonctionnaires pré-